



Communiqué de presse

Montpellier, le 21 octobre 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion du syndicat mixte ouvert de l'aéroport régional de Castres-Mazamet (SMARCM), pour les exercices 2015 et suivants.

Une exploitation déléguée à la CCI du Tarn...

Propriétaire de la plateforme aéroportuaire, le SMARCM compte parmi ses membres deux intercommunalités, 16 communes, le conseil départemental du Tarn, la chambre de commerce et d'industrie du Tarn et, depuis 2019, la région Occitanie. Il a délégué son exploitation à la CCI du Tarn, par un contrat d'affermage courant jusqu'en avril 2024.

... qui se trouve placée dans une position ambivalente

Compte tenu de son poids prépondérant dans la gouvernance syndicale, de son rôle de prestataire pour les fonctions support et d'exploitant de la plateforme aéroportuaire, la CCI est à la fois le délégant et le délégataire du contrat d'affermage, qui est ainsi dans les faits exécuté et contrôlé par son propre titulaire. Cette situation ne devrait pas perdurer à l'échéance du contrat, la chambre consulaire ne souhaitant plus à terme porter l'exploitation.

Une situation financière à l'équilibre grâce au soutien du conseil départemental et de la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Fin 2019, le budget de l'aéroport, géré par la CCI, est à l'équilibre, grâce à la participation de cette dernière et aux produits exceptionnels versés depuis 2016 par le conseil départemental et la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. À défaut, le résultat serait déficitaire d'environ 0,28 M€ par an. Indépendamment de l'absence de définition du risque d'exploitation et de celui qui doit le supporter, cette dépendance financière souligne une économie générale du contrat déséquilibrée.

Des projections d'activité optimistes

Hormis de rares liaisons estivales, l'aéroport ne propose qu'une ligne vers Paris Orly, sous obligations de service public, justifiées notamment par l'impératif de désenclavement local et donnant lieu à une participation financière publique. L'exploitation de cette liaison est déléguée à Air France pour la période 2019-2023. Les projections d'activité pour cette période apparaissent à ce jour très optimistes (46 675 passagers payants, soit +67 % par rapport à 2018-2019), indépendamment des impacts de la crise sanitaire.

Contact presse : Didier Gory

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 28 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)